

Un toit c'est un droit , préfecture hors la loi !

La préfecture a pour obligation de fournir un toit ainsi qu'une allocation temporaire d'attente (ATA) à tout demandeur d'asile durant la période d'examen de son dossier auprès de l'OFPRA (Organisme Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) selon la **convention de Genève de 1951** que la France a signée. *(les demandeurs d'asile sont des personnes qui fuient leur pays par crainte de persécutions...)*



Depuis avril 2008, la préfecture du Maine et Loire refuse délibérément de se soumettre à ses obligations. En effet, plusieurs **demandeurs d'asile ont dormi dans la rue** sans manger autre chose que les repas gratuits distribués exclusivement le midi et en semaine. Sans l'implication de particuliers et de certaines mairies, ils seraient aujourd'hui plus de 20 à Angers à dormir dehors au mois de novembre.

Après quelques semaines de mobilisation, la préfecture nous a répondu que leur budget était réduit, la réquisition de logements était trop compliquée, allant même jusqu'à évoquer à la presse un «fait de filières organisées» de Soudanais à Angers.

C'est pourquoi, un comité de soutien aux demandeurs d'asile a réquisitionné l'ancienne gendarmerie des Ponts-de-Cé samedi dernier, qui était inoccupée depuis 6 ans.

Sans sommation, les occupants ont été délogés violemment lundi à 6h30 par 16 cars de CRS, bien qu'ayant précisé au préalable qu'ils quitteraient les lieux sans résistance. La plupart des présents ont été **menottés, séparés selon leur teint de peau et alignés** devant l'ancienne gendarmerie. Ils n'ont commis aucune effraction, les CRS s'en sont chargés : portes défoncées. Les fantassins de la préfecture ont embarqué certaines personnes au commissariat, en veillant bien à séparer les «Européens» des Africains. Certains ont été relâchés sans pièce d'identité grâce à leur couleur de peau, contrairement à d'autres qui n'ont pas eu cette «chance» Pour gagner le bras de fer engagé par la préfecture et la mettre face à ses responsabilités :

***POUR UN LOGEMENT DÉCENTS POUR TOUS LES DEMANDEURS D'ASILE
POUR L'ARRÊT DES EXPULSIONS***

**MANIFESTATION
SAMEDI 15 NOVEMBRE
14H30 PLACE IMBACH**



Sans votre mobilisation, les demandeurs d'asile continueront à dormir dans la rue.
Action soutenue par: AL 49, CSSP49, LCR 49, NPA 49, Sud éducation 49, Sud Étudiant-e-s Angers, Emmaüs 49

Un toit c'est un droit , préfecture hors la loi !

La préfecture a pour obligation de fournir un toit ainsi qu'une allocation temporaire d'attente (ATA) à tout demandeur d'asile durant la période d'examen de son dossier auprès de l'OFPRA (Organisme Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides) selon la **convention de Genève de 1951** que la France a signée. *(les demandeurs d'asile sont des personnes qui fuient leur pays par crainte de persécutions...)*



Depuis avril 2008, la préfecture du Maine et Loire refuse délibérément de se soumettre à ses obligations. En effet, plusieurs **demandeurs d'asile ont dormi dans la rue** sans manger autre chose que les repas gratuits distribués exclusivement le midi et en semaine. Sans l'implication de particuliers et de certaines mairies, ils seraient aujourd'hui plus de 20 à Angers à dormir dehors au mois de novembre.

Après quelques semaines de mobilisation, la préfecture nous a répondu que leur budget était réduit, la réquisition de logements était trop compliquée, allant même jusqu'à évoquer à la presse un «fait de filières organisées» de Soudanais à Angers.

C'est pourquoi, un comité de soutien aux demandeurs d'asile a réquisitionné l'ancienne gendarmerie des Ponts-de-Cé samedi dernier, qui était inoccupée depuis 6 ans.

Sans sommation, les occupants ont été délogés violemment lundi à 6h30 par 16 cars de CRS, bien qu'ayant précisé au préalable qu'ils quitteraient les lieux sans résistance. La plupart des présents ont été **menottés, séparés selon leur teint de peau et alignés** devant l'ancienne gendarmerie. Ils n'ont commis aucune effraction, les CRS s'en sont chargés : portes défoncées. Les fantassins de la préfecture ont embarqué certaines personnes au commissariat, en veillant bien à séparer les «Européens» des Africains. Certains ont été relâchés sans pièce d'identité grâce à leur couleur de peau, contrairement à d'autres qui n'ont pas eu cette «chance» Pour gagner le bras de fer engagé par la préfecture et la mettre face à ses responsabilités :

***POUR UN LOGEMENT DÉCENTS POUR TOUS LES DEMANDEURS D'ASILE
POUR L'ARRÊT DES EXPULSIONS***

**MANIFESTATION
SAMEDI 15 NOVEMBRE
14H30 PLACE IMBACH**



Sans votre mobilisation, les demandeurs d'asile continueront à dormir dans la rue.
Action soutenue par: AL 49, CSSP49, LCR 49, NPA 49, Sud éducation 49, Sud Étudiant-e-s Angers, Emmaüs 49